

Publié le 7 avril 2014.
Dernière modification : 24 août 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

LA GRANDE MAISON DE BLANC



Enseigne en verre gravé de la Grande Maison de Blanc. Photo Éric Guillot.
M. Guillot est vendeur de sa collection

Sous le Second Empire, installation à Paris, 6, boulevard des Capucines, percé par le baron Haussmann.

Directeur : Charles Meunier, qui possédait ses propres fabriques à Paris, Lille et Tarare.

1895 : Jules Louvet, manufacturier, et ses fils Marcel et Robert rachètent l'affaire ¹.

Ceux-ci en confèrent la direction commerciale à Octave Boyer, bon connaisseur des désirs de la clientèle étrangère suite à ses nombreux voyages en Amérique, en Espagne et en Italie². La GMB annexe bientôt un magasin voisin de cuirs, Auguste Klein, tandis que la fabrique de linge de maison d'Argenteuil tourne à plein ³. La mort de Jules Louvet à la fin de 1914 ⁴ n'empêche pas la maison de prospérer : des succursales sont ouvertes, d'abord à Cannes ⁵, puis, en juillet 1920, à Deauville ⁶. Mais Marcel Louvet

¹ 7 février 1895.

² *Le Figaro*, 28 mars 1895.

³ *Le Figaro*, 5 octobre 1896.

⁴ *Le Figaro*, 3 décembre 1914.

⁵ Publicité dans *Le Gaulois*, 15 janvier 1920.

⁶ *Le Gaulois*, 2 et 19 juillet 1920.

décède à l'automne 1927 ⁷. Un premier fils de Marcel, Jean, meurt accidentellement en 1923 aux États-Unis ⁸ ; un second, Olivier, en 1928 dans un naufrage au large de Carthagène (Espagne) ⁹.

1922 : constitution en S.A.

PARTICIPATION D'ÉDOUARD-RAPHAËL WORMS

Marcel BLOCH

directeur, administrateur-directeur, puis administrateur délégué de
la Grande Maison de blanc

Né à Paris, 8, cour des Miracles, le 15 juin 1882.
Fils de Marx Bloch et d'Eugénie Cahen, négociants.

Chevalier de la Légion d'honneur du 6 mars 1930 (min. Commerce) :
administrateur-directeur de la GMB, administrateur-directeur des Pelleteries Reynier,
administrateur de la Société Clerc-Bourguignon (bijouterie) et de Société marocaine
de grands magasins, directeur de l'Omnil et de la GMB-Londres : vente exclusive de
marchandises françaises.

Officier de la Légion d'honneur du 31 octobre 1938 (min. Commerce) :
administrateur délégué de la GMB et GMB Ltd à Londres, administrateur de Félix
Potin (1936), administrateur-directeur de la Cie internationale des grands magasins,
administrateur d'Éclair-Journal.

Membre du comité français des expositions.
Plusieurs missions au Maroc et en Roumanie.

Décédé à Paris, 16^e, 44, av. de Versailles, le 21 mars 1970.

LA GRANDE MAISON DE BLANC

(Les Documents politiques, diplomatiques et financiers, juin 1924)

Les actions de cette société ont été introduites au marché officiel au comptant
vendredi 10 juin.

Cette société, fondée le 3 novembre 1922, est au capital de 10 millions représentés
par 40.000 actions de 250 francs et a pour objet, l'exploitation de la Grande Maison de
Blanc et de ses succursales.

Le bilan arrêté au 31 août 1928 faisait ressortir un bénéfice net de 1.168.406 francs,
avec un dividende de 10 %.

⁷ *Le Gaulois*, 1^{er} octobre 1927.

⁸ *Le Gaulois*, 17 août 1923.

⁹ *Le Gaulois*, 13 décembre 1928.

Le conseil d'administration comprend : MM. Louis Bernard ¹⁰, Alexandre, Blanchain [sic : Blancpain ¹¹], Marcel Bloch ¹² (directeur), Octave Boyer, [Louis] Jallès, [Maxime] Katz [Paris-Maroc], Charles Michel ¹³, Samuels et Cie, Édouard Worms.

1925 (mars) : PRISE LE CONTRÔLE DE L. ROUFF,
FABRIQUE ET VENTE DE LINGERIE DE LUXE.

Les grandes entreprises françaises
LA GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Temps*, 6 décembre 1925)

Les boulevardiers du Second Empire peuvent seuls se souvenir d'avoir assisté à l'installation de la Grande Maison de Blanc, il y a quelque soixante ans, et ils doivent, en vérité, se sentir rajeunis lorsque, en poussant leur flânerie coutumière aux environs de l'Opéra, ils retrouvent, toujours plus coquettes, et plus pimpantes, les devantures largement amplifiées dont l'élégance bien parisienne défie l'atteinte des années.

S'il est de vieilles renommées qui n'ont plus guère pour elles qu'une vétusté respectable, la Grande Maison de Blanc n'est point de celles-là : c'est à la Jouvence du succès qu'elle a puisé la jeunesse persistante qui fait son charme.

*
* *

L'entreprise appartenait à MM. Louvet frères qui, en 1922, en firent apport à la société anonyme, au capital de 10 millions de francs, appelée « la Grande Maison de Blanc ».

L'apport comportait le fonds de commerce, les baux de longue durée de locaux fort bien placés, à Paris, boulevard des Capucines et rue Halévy, à Cannes, à Deauville et Londres.

Il comprenait également la propriété d'immeubles dans la banlieue de Paris et en province, où étaient organisés des ateliers importants de fabrication, une blanchisserie moderne, ainsi qu'une forte participation dans un tissage très bien outillé dans le Nord de la France.

La société nouvelle se trouvait, dès sa constitution, la tête de magasins importants, à Paris et dans des centres élégants, et la clientèle française et étrangère pouvait y trouver toutes les spécialités qu'elle recherche.

*
* *

¹⁰ Louis Bernard (1869-1940) : beau-fils du banquier Edmond Goudchaux. Associé d'Hirschler et Cie. Voir [encadré](#).

¹¹ Peut-être F. Blancpain, de la banque Salomons, Weyl et Cie.

¹² Marcel Bloch : administrateur-directeur de la Grande Maison de Blanc, des Pelleteries Reynier, de la bijouterie Clerc et, à partir de 1936, de Félix Potin. À distinguer de ses homonymes contemporains : Marcel Bloch, de la Banque transatlantique, décédé en 1932 ; et l'avionneur Marcel Bloch (futur Dassault).

¹³ Charles Michel (1870-1937) : ingénieur ECP, bras droit d'Édouard-Raphaël Worms.

Depuis lors, la direction de la Grande Maison de Blanc s'emploie à lui donner une impulsion plus grande et moins restrictive si le « blanc » reste la parure essentielle et traditionnelle de la maison, on n'hésite pas à ajouter à cette couronne d'autres fleurons.

C'est ainsi que pour la toilette féminine, on s'est efforcé de créer une ambiance, une intimité adéquate où la mode actuelle s'harmonise par la couleur et la ligne. Les enfants eux-mêmes y trouvent une installation séduisante où les contes de Perrault, chevauchant les frises des armoires, les distraient et les amusent pendant leurs essayages.

Les salons d'antiquités, sous un doux éclairage, renferment un ensemble heureux de meubles d'époque, gravures anciennes et tapisseries. Une galerie d'art moderne offre à la curiosité des visiteurs quelques savoureux visages de nos littérateurs contemporains ; un raffinement inusité dans les rapports entre la clientèle et le personnel imprègnent cette demeure d'une discrétion de bonne compagnie : il semble qu'on veuille ainsi faire oublier ce que la loi de l'offre et de la demande peut parfois contenir de brutal.

On retrouve ce louable souci dans la présentation des articles et notamment dans celle de certaines pièces rares. Grâce aux ressources d'une heureuse ingéniosité, on compose à chacun de ces trésors un cadre familial aux tonalités souhaitées. Tel ce lit dont les bois d'amarante sous le couvre-pied brodé, parmi les velours vert tendre des sièges, ressortent sans heurter le regard.

Plus loin, se joint à notre admiration un doux respect pour des mouchoirs,- d'une finesse extrême, rehaussés de fines dentelles ou broderies. Quels mouchoirs ! Quels fils ! Certes, il en est de plus simples à la Maison de Blanc ! On serait presque tenté de le regretter pour l'hommage que l'on doit à l'effort humain lorsqu'il se monnaie d'un pareil chiffre ! Et voici maintenant des draps où des mains patientes ont sculpté de beaux sujets modernes.

Les étalages, où d'incessantes innovations n'ont pas exclu un classicisme de bon ton, semblent solliciter une clientèle de choix ; c'est même souvent à l'artiste que ces étalages parlent le plus éloquemment.

Le fil d'Ariane fin et subtil, qui nous a guidé dans le dédale si bien ordonné de l'élégance et du style, n'a pas voulu que nous ignorions les artisans obscurs qui traçaient, hier encore, les fins contours du monogramme impérial de la cour de Russie ; aujourd'hui, ces mêmes artisans ont composé de leurs doigts habiles le chiffre de la République des Soviets ; la faucille et le marteau, sans doute ? L'art, qui n'a pas de patrie, s'est accommodé, sans mot dire, des révolutions. Encore une tentative et une faiblesse auxquelles le rigorisme bolchevik devra à la séduction française d'avoir succombé.

En refaisant l'aimable promenade du spectateur entre les comptoirs méthodiquement alignés, nous nous sommes arrêté dans l'intimité de ces ruches laborieuses où se renouvellent au goût du jour quelques-unes des splendeurs de cette maison. Tout un peuple féminin, gaiement penché sur la besogne quotidienne, contribue à l'activité commune. Notons que les lois de l'hygiène, les dispositifs d'aération et la division du travail ont été réglés d'une façon surprenante.

De l'un de ces ateliers, on embrasse, par des fenêtres largement taillées sur la rue, toute la place de l'Opéra. D'un autre, donnant sur une vaste cour, cinq grandes fenêtres accordent généreusement au personnel de l'air et de la clarté.

Des travaux exécutés au cours de ces derniers mois ont permis à la Grande Maison de Blanc de récupérer une place précieuse et d'améliorer les conditions de vie de ses employés. Dans ce quartier, qui est le cœur même de Paris et où la place est comptée au millimètre, la tâche n'était pas aisée ; il a fallu des prodiges d'ingéniosité ; une enclave sur la cour intérieure et un gain important sur l'ancien emplacement d'un cinéma ont été les éléments principaux de ces transformations.

Enfin, on peut se demander comment, aux portes mêmes de notre Académie de musique, un magasin de nouveautés peut soustraire au regard du passant co fâcheux

va-et-vient des marchandises à la sortie et à la rentrée ; un premier sous-sol, spécialement agencé pour la distribution de l'électricité et la réception des marchandises, réduit au minimum de durée les stations devant la porte.

Un deuxième sous-sol est consacré au chauffage, à l'installation des chaudières et au mécanisme des ascenseurs. C'est le plan le plus bas de cette articulation impeccable et souple à la fois et dont on doit la réalisation à des industriels avertis.

*
* * *

Constituée en novembre 1922, au capital de 10 millions de francs, la société « la Grande Maison de Blanc » clôturait son premier exercice dans des conditions fort intéressantes.

Le bénéfice net de l'exercice, après des amortissements copieux, permettait, de distribuer 10 % aux actions.

Cette distribution était d'autant plus aisée que tous les bénéfices vont entièrement aux actionnaires, ce qui leur permet de profiter intégralement de l'augmentation des bénéfices, qu'a amenée le développement de cette maison bien parisienne.

Le deuxième exercice marqua une étape nouvelle dans le développement de la Grande Maison de Blanc.

Le conseil de la société put, dans d'heureuses conditions, louer de nouveaux locaux, prolonger la plupart des anciens baux à des prix favorables. Les magasins furent alors transformés et modernisés, grâce à d'importants travaux qui furent immédiatement largement amortis.

Malgré les grosses dépenses faites au cours de cet exercice, il fut distribué un dividende de 50 francs par action, soit 20 % de leur montant.

Au cours de cette année, le capital de la Grande Maison de Blanc a été porté de 10 à 15 millions de francs, par la création de 20.000 actions nouvelles de 250 francs.

Ces actions ont été émises à 300 francs, c'est-à-dire avec une prime bien modeste pour une affaire qui venait de distribuer 50 francs de dividende, dont le fonds de commerce figure pour un franc, et qui a constitué, après de larges amortissements, des réserves supérieures à 2 millions. Les actionnaires, qui ont pu ainsi se procurer à bon compte une action nouvelle pour deux anciennes, ont réalisé là une opération extrêmement avantageuse.

Les comptes du troisième exercice, au 31 août dernier, ne sont pas encore entièrement arrêtés. Le chiffre d'affaires a, de nouveau, sensiblement augmenté et les bénéfices ont progressé dans une proportion supérieure à celle du chiffre d'affaires, ce qui est le meilleur témoignage de l'excellence de la gestion.

*
* * *

La Grande Maison de Blanc est donc une de ces belles affaires françaises ayant pignon sur rue et renommée bien acquise.

Il est vrai que certains portefeuilles, épris d'aventures spéculatives, dédaignent en ce moment les belles affaires françaises. Croient-ils que le diamant, l'or ou le platine des lointains filons d'outre-mer ne s'épuiseront pas avant qu'ait pâli le rayonnement de l'élégance parisienne dans le monde entier ?

Le boulevardier de 1860 peut léguer en toute quiétude à ses petits-enfants un paquet d'actions de la Grande Maison de Blanc : c'est lui qui, autrefois, lui a porté bonheur.

GRANDE MAISON DE BLANC
(La Cote de la Bourse et de la banque, 5 mars 1926)

L'assemblée ordinaire des actionnaires de La Grande Maison de Blanc, tenue le 25 février, a approuvé les comptes de l'exercice 1924-25, troisième exercice social, se soldant par un bénéfice net de 3.330.366 fr. au lieu de 2.621.278 fr. 05 pour 1923-24 et de 1.168.406 francs pour 1922 23 ; après adjonction du report antérieur, le solde disponible est ressorti à 4.001.977 fr. 60.

Voici quelles répartitions du bénéfice ont été adoptées pour chacun des deux derniers exercices :

	1923-24	1924-25
Profits et pertes		
Bénéfices de l'exercice	2.621.278 05	3.330.366 00
Report antérieur	370.418 85	671.611 60
Solde disponible	2.991.696 90	4.001.977 60
Répartition		
Réserve légale	131.063 90	166.518 30
Dividende 6 %	600 000 00	625.000 00
Tantièmes	189 021 40	253.384 75
Dividende complémentaire	1.400.000 00	1 800.000 00
Report à nouveau	671.611 60	1.156.574 55
Total égal	<u>2.991.696 90</u>	<u>4.001.977 60</u>

Le dividende de 1924-25 a été fixé à 24 % ou 60 fr. brut par action ancienne entièrement libérée (net 52 fr. 80 au nominatif, 43 fr. 80 au porteur) et à 1 fr. 25 brut (net 1 fr. 10) par action nouvelle ; pour 1923-24, il avait été réparti 20 % ou 50 fr. brut par action.

Dans son rapport à l'assemblée, le conseil expose que les agrandissements auxquels il a été procédé ont été entièrement réalisés ; ils ont apporté un appoint intéressant à l'ensemble des ventes qui marquent, tant à Paris que dans les succursales, Londres, Cannes et Deauville, une progression constante et régulière.

Grâce à cette progression, et malgré l'élévation toujours croissante des impôts qui grèvent lourdement les frais généraux, les résultats bénéficiaires donnent toute satisfaction.

Les stocks se ressentent de l'élévation constante des matières premières. Néanmoins, pour les mettre à l'abri des fluctuations, la société a continué à les inventorier avec toute la prudence indispensable dans les circonstances actuelles. Elle a réalisé en juillet dernier l'augmentation de son capital. Bien entendu, le solde bénéficiaire de cet exercice n'a pas été influencé par cette augmentation ; les deux premiers quarts, ainsi que la prime versée n'ont, en effet, été mis à la disposition de la société que dans les derniers jours de l'année sociale.

Les deux derniers bilans au 31 août se comparent comme suit :

	1924	1925
ACTIF		
Fonds de commerce	1 00	1 00
Frais de constitution	1 00	1 00
Matériel, installations et voitures	344.950 30	329.228 65
Immeubles et travaux immobiliers	2.602.997 60	4.659.654 80
Cautionnements, dépôts, loyers d'avance	171.175 00	215.220 00
Actionnaires	—	2.500.000 00
Caisse, banques et reports	4.705.044 15	5.722.203 50
Clientèle	1.491 104 65	1.913.165 95
Portefeuille-titres	1.526.500 00	1.526.500 00
Marchandises générales	10.617.035 35	12.888.117 45
Avances, droits sur titres	57.262 65	214.266 85
	<u>21.516.071 70</u>	<u>29.968.359 20</u>
PASSIF		
Capital	10.000.000 00	15.000.000 00
Réserves :		
Légale	68 420 30	189.484 20
Constituée par l'assemblée générale du 19 juin 1923	2.000.000 00	2.000.000 00
Prime sur augmentation de capital	—	1.000.000 00
Obligations	1.625.000 00	1.560.000 00
Provisions pour impôts et divers	2.328.126 70	1.979.765 50
Fournisseurs	2.512.827 80	4.237.131 90
Profits et pertes	2.991.696 90	4.001.977 60
	<u>21.516.071 70</u>	<u>29.968.359 20</u>

Signalons à l'actif l'augmentation de 2 millions en 1925 du poste « Immeuble et Travaux immobiliers », résultat des agrandissements et améliorations entrepris au cours de l'exercice. Un nouveau poste « Actionnaires » s'élevant à 2.500.000 francs représente les quarts non appelés sur la dernière augmentation de capital. Les chapitres « Caisse, Banques et Reports », « Marchandises générales » sont en progression de 1 et 2 millions.

Au Passif, le capital passe de 10 à 15 millions de francs ; on constate une réserve de 1 million, montant de la prime sur les actions lors de l'augmentation de capital ; les « Fournisseurs » sont en diminution de 1.700.000 francs environ et les bénéfices en augmentation de plus de 700.000 fr.

La situation financière de la société apparaît très satisfaisante. En face de 1.560.000 francs d'obligations (exigibilités à long terme) et de 4.237.131 fr. dus aux fournisseurs, on trouve à l'actif une somme de 11.661.869 fr. presque immédiatement disponible, sans parler de 12.888.117 fr. de marchandises générales. Enfin, 3.189.484 francs constituent les réserves, soit plus du cinquième du capital.

Observons enfin qu'après répartition, les réserves de la Société s'élèvent à 3.356.002 fr. 50, les amortissements effectués à 2.024.348 fr. 65 et le report à nouveau à 1.156.574 fr. 55.

Dans son allocution à l'assemblée et après avoir expliqué à un actionnaire qui demandait des renseignements au sujet de l'achat de deux immeubles par la société, que ces deux immeubles se trouvent 2, rue Halévy et 6, boulevard des Capucines, très bien situés par conséquent, et que la société a un droit de priorité pour l'achat de ces deux immeubles dont elle est, à des conditions très intéressantes, locataire principal jusqu'en 1956, le président a déclaré :

« Nous sommes dans une très belle situation. Le chiffre d'affaires est en progression constante, la trésorerie très abondante et j'espère que nous aurons de beaux bénéficiaires à répartir pour l'exercice en cours.

L'assemblée générale a ratifié la nomination comme administrateur de MM. [Maurice] Tricon et Brelet ; le conseil se trouvera ainsi composé de MM. [Édouard-Raphaël] Worms, Alexandre, Blancpain, [Marcel] Bloch, Boyer, Brelet, Jallès, [Maxime] Katz, [Charles] Michel, Samuels et Cie, Tricon.

L'étonnante histoire de la bijouterie Clerc place de l'Opéra à Paris
26 avril 2011

richardjeanjacques.blogspot.fr/2011/04/letonnante-histoire-de-la-maison-clerc.htm

[...] En mai 1926, Charles Clerc fait une grosse faute de gestion et demande à être mis en liquidation judiciaire.

Mais pour ne pas tout perdre, il crée une société pour que celle-ci puisse intervenir à sa liquidation judiciaire.

Il s'adresse à un ami de son père, M. [Octave] Boyer, qui était directeur [commercial] de la Grande Maison de Blanc*. M. Boyer parla de la proposition à son administrateur délégué, Édouard Raphaël Worms, qui proposa aussitôt une combinaison permettant de créer une société anonyme, la SA des Maisons Clerc et Bourguignon, avec deux autres amis, M. [Marcel] Bloch et un Américain, M. Sasportas, qui intervint à la liquidation judiciaire en prenant en charge le paiement intégral du passif (100 % des créances).

Les Petites Expositions
(*Le Journal des débats*, 25 juin 1926)

Il ne faut pas manquer d'aller voir, à la Grande Maison de Blanc, les chefs-d'œuvre de l'art populaire images d'Epinal, mais aussi de Strasbourg, de Nancy, d'Orléans, naïves peintures et « bouteilles de formes » de la collection Marcoussis.

ART & LUXE

Maisons C. Clerc et Bourguignon
(*La Journée industrielle*, 28 juillet 1926)

Récemment constituée, cette société anonyme a pour objet l'acquisition et l'exploitation de deux fonds de commerce, le premier concernant la bijouterie et la

joaillerie fine et l'orfèvrerie, dit « Maison C. Clerc », exploité dans deux magasins à Paris, l'un place de l'Opéra, 4, et l'autre rue de la Victoire, 78, et le deuxième concernant la bijouterie imitation et articles de deuil et de fantaisie dit « Maison Bourguignon », exploité dans deux magasins, à Paris, l'un boulevard des Capucines, 11, et l'autre rue de la Chaussée-d'Antin, 64.

Le siège est établi à Paris, 4, place de l'Opéra.

Le capital est de 5 millions en actions de 250 francs, sur lesquelles 3.200 ont été allouées en rémunération d'apport, à M. Charles Clerc, à Paris, 2, rue de Logelbach. Il a été créé, en outre, 150 parts bénéficiaires.

Le premier conseil d'administration se compose de MM. Octave-Prosper Boyer, administrateur de la Grande Maison de Blanc, à Paris, avenue de l'Opéra, 14 ; Armand-Victor Alexandre, à Paris, rue Marcel-Renault, 6 ; Paul-Lévy Sasportas [Sasportes], à Paris, avenue de la République, 89 ; Edouard Worms, à Paris, 6, avenue Pierre-Ier-de-Serbie ; Charles Clerc, et de la société La Grande Maison, de Blanc, à Paris, 6, boulevard des Capucines.

Grande Maison de Blanc
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 22 décembre 1926)

L'assemblée annuelle tenue le 21 courant a approuvé les comptes au 31 juillet, précédemment résumés ; on sait que le bénéfice s'est élevé à 5.430.598 fr. après des amortissements se totalisant par 1.233.288 francs.

En ce qui concerne l'exercice en cours, le chiffre d'affaires accuse, à l'heure actuelle, une augmentation de 40 % sur la période correspondante de l'exercice précédent. Les dividendes, fixés à 62 fr. 50 brut par action libérée et à 55 francs brut par action libérée de moitié, seront mis en paiement à partir d'aujourd'hui.

LA FIN D'UNE LÉGENDE
(*Le Matin*, 10 janvier 1927)

Certains croyaient que la Grande Maison de Blanc, place de l'Opéra, était un palais de haut luxe, réservé uniquement aux heureux possesseurs des énormes fortunes. Quelle erreur !

Comparez les prix et les qualités des divers articles de blanc et vous constaterez que là seulement vous trouverez le drap en fine toile, pur fil, 240x350, à 100 francs ; le service à thé en pur fil avec jours et broderies à 85 francs ; les mouchoirs pur fil à vignettes, à 27 francs la douzaine, et quantité d'autres objets raffinés vendus à des prix invraisemblables de bon marché.

Les Petites Expositions
(*Le Journal des débats*, 2 février 1927)

A la Grande Maison de Blanc, Henri Callot évoque la Vendée, Étienne Bouchaud l'Algérie. Et celui-ci, dans ses peintures, ne manque pas de sérieuses qualités, tandis qu'en ses prestes aquarelles, séduisantes et si joliment aérées, il risque une pointe d'humour qui le rapproche de Pascin.

APPELS DE FONDS
Grande Maison de Blanc
(*Le Journal des débats*, 4 juin 1927)

Le conseil appelle les deux derniers quarts restant à verser sur les actions numéros 40.001 à 60.000, pour le 30 juin.

PLACE DE L'OPÉRA

(*Le Gaulois*, 6 octobre 1927, p. 1)

49 francs. Tel est le prix auquel, pendant trois jours, jeudi, vendredi et samedi, La Grande Maison de Blanc, place de l'Opéra, vendra, afin de le faire apprécier par de nouvelles clientes, son fameux bas de soie « G. M. B. », qualité depuis longtemps adoptée par l'élite de la société parisienne, et dont le prix habituel est de 70 francs.

GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Journal des débats*, 8 février 1928)

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 1927 se soldent, après affectation aux amortissements de 1.350.613 fr. (contre 1.233.388 fr. l'an dernier), par un bénéfice net de 6.229.846 fr. contre 5.430.598 fr. pour l'exercice 1925-1926. Solde disponible 8.461.696 fr. contre 6.587.172 fr. Le dividende sera vraisemblablement porté de 62 fr. 50 à 75 fr. brut par action.

(*Le Gaulois*, 13 décembre 1928)

La Grande Maison de Blanc, place de l'Opéra, vend des jouets. Pourquoi pas ? Les innombrables merveilles qu'elle a rassemblées sont destinées à réjouir l'âme blanche des enfants, et c'est par là que les jouets s'imposent à la Grande Maison de Blanc.

Grande Maison de Blanc
(*Le Journal des débats*, 23 février 1929)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée ord., ont appr. les comptes de l'ex. 1927-28, faisant ressortir un bénéf. net de 7.908.429 fr., non compris le solde antérieur de 2.587.393 fr. Le divid. a été fixé à 90 fr. brut payable dès maintenant à raison de, net, 73 fr. 80 au porteur. Une somme de 461.700 fr. a été portée à la réserve spéciale et 3.933.279 fr. ont été reportés à nouveau. L'assemblée a réélu MM. Jallès et les Éts Samuels & Cie, administrateurs sortants.

UNE INTRODUCTION PROBABLE
(*Le Journal des finances*, 1^{er} mars 1929)

Le marché a accueilli avec sympathie l'introduction au Parquet des actions Rouff ; cette sympathie aurait, dit-on, l'occasion de se manifester prochainement à l'égard d'une affaire du même groupe, l'Omnil* (Omnium d'Industries et de Commerces de Luxe), sorte de holding dont le portefeuille réunit notamment des actions Grande Maison de Blanc, Rouff, ainsi que de diverses entreprises de luxe, et même des actions Potin* et Duval [2 succursalistes].

(*Le Journal des finances*, 26 avril 1929)

La Grande Maison de Blanc, tout d'abord en nouveau recul, de 1.680 à 1.667, se relève en clôture à 1.690. Sa filiale, l'Omnil*, vient de constituer, sous la forme d'une société chérifienne, une [filiale qui absorbera tous les magasins de nouveautés de « Paris-Maroc »](#) situés dans le protectorat. Paris-Maroc reste délaissé à 160.

Grande Maison de Blanc
(*Le Journal des débats*, 11 octobre 1929)

La Grande Maison de Blanc est calme à 1.670. Cette société viendrait de prendre le contrôle d'un grand magasin de nouveautés de l'avenue de l'Opéra.

Grande Maison de Blanc
(*Le Journal des débats*, 4 février 1930)

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 1929 font ressortir un bénéfice net de 8 millions 224.280 francs contre 7.908.430 francs pour l'exercice précédent. Report antérieur compris le solde disponible s'élève à 12 millions 157.560 francs contre 10.495.823 francs. Le conseil proposera à l'assemblée du 21 février de porter le dividende de 90 à 100 fr. par action.

Grande Maison de Blanc
(*Le Journal des débats*, 2 mars 1930)

Les comptes de l'exercice, clos le 31 août 1929 se traduisant par un bénéfice net de 8.224.286 francs, auquel s'ajoute le reliquat bénéficiaire du précédent exercice, soit 3.933.379 francs, ont été approuvés par l'assemblée ordinaire tenue le 28 février. Comme prévu, dans nos Informations du 4 courant, le dividende a été porté à 100 francs, contre 90 francs l'an dernier. Paiement à partir du 1^{er} mars prochain, à raison de net 82 francs au nominatif et 75 fr. 80 au porteur.

GRANDE MAISON DE BLANC

(La Cote de la Bourse et de la banque, 20 août 1930)

Constitution : en 1912. pour une durée de 75 ans. Objet : commerce et industrie, tant en France qu'à l'étranger, de la lingerie, de la nouveauté et de tous articles s'y rattachant ; exploitation de la Grande Maison de Blanc de Paris et de ses succursales et ateliers. Capital : 15 millions en 60.000 actions de 250 fr. Dette obligataire : 5 millions d'obligations dont 2.500.000 fr. remboursés au 31 août 1929. Répartition : 5 % à la réserve légale ; 6 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 % au conseil ; 90 % aux actions.

L'assemblée des actionnaires de la Grande Maison de Blanc tenue le 28 février, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1929.

Le bénéfice net atteint 8.224.280 fr. contre 7 millions 908.429 fr. précédemment et, compte tenu du report antérieur, le solde disponible se chiffre à 12.157.560 fr. contre 10.495.823 fr. en 1927-28.

Depuis 1924-25, la société a réalisé les bénéfices et distribué les dividendes suivants :

Exercices	Bénéfices nets	Dividende
1924 25	3.330.306	60 00
1925-26	5.430.593	62 50
196 27	6.229.346	75 00
1927-28	7.908 42	90 00
1928-29	8.224.279 95	100 00

L'assemblée a fixé le dividende à 100 fr. brut pour le dernier exercice, soit 82 fr. par action nominative ; 75 fr. par action au porteur.

La répartition suivante a été adoptée ; nous la comparons à la précédente :

	1927 28	1928-29
Intérêt aux actions	900.000 00	900.000 00
Au conseil	700 813 00	732.428 05
Dividende complémentaire	4.500.000 00	5.100.000 00
Réserve spéciale	461.700 45	—
A reporter	3.933.279 95	5.425.132 40
	10.495.823 40	12.157.560 45

Le rapport du conseil d'administration signale que les travaux d'agrandissement effectués dans la Maison de Paris ont été terminés dans le dernier mois de cet exercice ; ce n'est donc qu'au cours de l'année nouvelle que la société pourra en recueillir les résultats heureux espérés.

Les participations financières répondent aux attentes. La Société « Omnil » (Omnium d'industries et de commerce de luxe), au capital de 15 millions de francs, qui avait distribué pour l'exercice 1927-1928 un dividende de 7 %, a, pour l'exercice 1928-1929, porté son dividende à 9 % par décision de son assemblée générale.

Comparés l'un à l'autre, les deux derniers bilans au 31 août se juxtaposent ainsi :

	1927 28	1928-1929
ACTIF		
Fonds de commerce	1 00	1 00
Frais de constitution	1 00	1 00
Matériel, installations	1 00	1 00
Immeub. et trav., immobil.	3.721 290 25	4.144.956 40
Cautiionnent., dépôts, loyers	310.946 75	263.026 75
Caisse, banques et reports	13.725.442 70	13.387.580 25
Clientèle et débiteurs divers	3.445.732 80	3.238.798 45
Portefeuille titres	6.645.351 00	5.422 680 00
Marchandises générales	13.177.385 05	16.221.495 55
Avances, droits sur titres	622.437 85	896.929 59
	<u>41.648.638 40</u>	<u>40 43.575.469 90</u>
PASSIF		
Capital	15.000.000 00	15.000.000 00
Réserve légale	1.500.000 00	1.500.000 00
Réserve	3.000.000 00	3.000.000 00
Réserve spéciale	2 538.299 55	3.000.000 00
Obligations	450.000 00	450.000 00
Prov. impôts et divers	1.406.359 80	1.904.549 95
Fournisseurs	7.257.655 65	7.013.359 50
Report à nouveau	2.587.394 45	3.933.279 95
Résultats de l'exercice	7.908.429 95	8.224.230 50
	<u>41.648,638 40</u>	<u>43.575.469 90</u>

On note à l'actif une légère augmentation des marchandises. Au passif, l'exigible à court terme est représenté par 7.013.359 fr. de fournisseurs, alors qu'à l'actif, on trouve un disponible immédiat de 13.382.580 fr. et un réalisable de 3.231.798 fr., non compris 16.221.495 fr. de marchandises.

L'assemblée générale a nommé comme membres du conseil d'administration : MM. Armand Alexandre et Maxime Katz.

Cette société, spécialisée dans le commerce de la lingerie en général, dispose d'une opulente trésorerie qui lui permet de prendre journallement une nouvelle extension et de poursuivre avec une augmentation suivie de son chiffre d'affaires, une progression correspondante de ses bénéfices.

Grande Maison de Blanc
(*Le Journal des finances*, 3 avril 1931)

Par les résultats régulièrement croissants qu'elle a obtenus depuis sa constitution en 1922, la Grande Maison de Blanc semble avoir mérité d'être classée parmi les affaires de grands magasins les mieux gérées.

Venant de 1.168.406 fr. en 1923-33, les bénéfices nets ont dépassé 5 millions en 1925-26, 6 millions en 1926-27, 7 millions en 1937-33 et 8 millions en 1928-29. Les dividendes ont pu être portés pendant le même temps de 50 fr. en 1923-24 à 100 francs en 1928-29.

Pendant l'exercice au 31 août 1930, malgré la crise qui n'a cependant pas épargné le commerce de luxe, les bénéfices nets se sont maintenus au même chiffre qu'en 1928-29 et se sont élevés à, 8.309.304 francs. L'assemblée du 26 février a voté un dividende de 100 fr. brut égal au précédent.

Rappelons, en outre, que l'augmentation des dividendes au cours des derniers exercices n'avait pas été assurée au détriment de la situation financière, qui se présente sous un aspect très satisfaisant, comme on peut s'en convaincre par la comparaison des postes essentiels des deux derniers bilans :

	1929	1930
ACTIF		
Immobilisé net	4.417	3.593
Portefeuille	5.422	5.423
Marchandises	16.221	10.780
Débiteurs	3.238	3.690
Disponibles	13.387	12.735
PASSIF		
Capital	15.000	15.000
Réserves et provisions	9.404	9.316
Exigible	7.013	6.099
Profits et pertes (1)	12.157	13.734

(1) Report à nouveau et bénéfice.

Le fonds de commerce et le matériel figurent pour mémoire ; quant, aux immeubles et aux travaux immobiliers, leur évaluation au bilan s'entend après 5.415.480 francs d'amortissements ; on trouve, en outre, au passif, pour plus de 9 millions de réserves et provisions diverses, qui couvrent près des 2/3 de l'évaluation des marchandises. Quant à la trésorerie, elle est, comme on peut la constater, très à l'aise.

On ne peut que s'étonner, dans ces conditions, que l'action Grande Maison de Blanc cote actuellement 1.415, cours sur la base duquel le dividende de 100 francs brut, soit 77 fr. 60 net au porteur, se capitalise à 5,4 % net.

Comment expliquer cette réserve de la Bourse ? On peut d'abord invoquer, évidemment, les aléas inhérents à la nature de l'objet social, aléas qui s'aggravent du

fait de la crise économique. Mais il faut reconnaître qu'à en juger du moins par les chiffres du bilan, la société a pris le maximum de précautions pour se couvrir à ce sujet.

Peut-être faut-il chercher ailleurs, du côté du poste « portefeuille ». Il y a quelques années, dans le but avoué d'assurer un placement avantageux des importantes disponibilités de la société, la Grande Maison de Blanc a créé une filiale, l'Omnium d'Industries et de Commerce de Luxe (Omnil). Ce sont les actions Omnil qui composent presque exclusivement le portefeuille. Il y a deux ans, la société en possédait 25.220. Mais elle en a recédé une partie en 1929 au **groupe Paris-Maroc*** à la suite d'une participation prise en commun au Maroc. Actuellement, les actions Omnil, au nombre d'une vingtaine de mille, doivent être évaluées, dans le portefeuille de la Grande maison de Blanc, à 275 francs environ l'action de 250 francs.

Rien à dire à cela, puisque l'action Omnil a reçu en 1929 et 1930 un dividende de 22.fr. 50 brut. Mais voici qu'on nous annonce que l'assemblée du 25 février de la Société Omnil a décidé « dans un but de simplification et d'économie », la dissolution de la société, et de répartir l'intégralité de l'actif social entre les actionnaires de l'Omnil.

Le fait que la société Omnil, après avoir pris de nouvelles et importantes participations en 1929, éprouve tout à coup le besoin de disparaître, dans un but d'économie, n'est évidemment pas très rassurant. Les détails de la gestion de la société n'ayant jamais été publiés, les actionnaires peuvent se demander quelles étaient exactement ses sources de bénéfices ; en outre, il est possible qu'ils s'inquiètent de savoir — l'actif de l'Omnil étant exclusivement composé de titres dont la liste n'a jamais été publiée — quelles valeurs remplaceront, au poste portefeuille de la Grande Maison de Blanc, les actions Omnil qui le composaient en majeure partie.

Cette question de la participation Omnil est évidemment une question annexe, mais son importance relative s'accroît de ce fait que les conditions générales d'exploitation des grands magasins s'annoncent plus difficiles en 1931 du fait de l'extension de la crise en France.

ART & LUXE

Maisons C. Clerc et Bourguignon
(*La Journée industrielle*, 3 novembre 1931)

Une assemblée extraordinaire, tenue récemment, a décidé de ramener le capital social à 4 millions, par le rachat et l'annulation de 4.000 actions possédées par la Compagnie Internationale de Grands Magasins et MM. Sasportes, Vincent et Asscher.

Les actionnaires ont, de plus, décidé d'annuler purement et simplement les 160 parts bénéficiaires créées par l'assemblée extraordinaire du 16 juillet 1926, pour être mises à la disposition du conseil d'administration et qui n'avaient jusqu'à présent reçu aucune affectation.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

LÉGION D'HONNEUR

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 novembre 1931)

M. Édouard Worms, président du conseil de la Grande Maison de Blanc, est promu officier.

Grande Maison de Blanc
(*Le Journal des débats*, 5 février 1932)

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 1931, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 29 février, font apparaître un bénéfice de 7.838.352 fr. (contre 8.309.304 fr. pour l'exercice précédent), auquel s'ajoute le report des exercices antérieurs, soit 6.993,506 fr., pour former un total disponible de 14.828.859 fr. (contre 13.734.437 fr.). Ainsi que nous l'avons indiqué dans, nos feuilles du 20 janvier, le dividende sera maintenu à 100 francs brut par action.

Grande Maison de Blanc
(*Le Journal des débats*, 1^{er} mars 1933)

Réunis le 27 février en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1932 se soldant par un bénéfice de 5.467.509 fr. 65 contre 7 millions 835.352 fr. en 1930-31. Le dividende a été fixé à 70. fr. brut par action contre 100 fr. précédemment.

LA GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Journal des débats*, 7 novembre 1933)

Au 31 avril 1932, dernier bilan connu, la société disposait de 11 millions en caisse et banques et de 24 millions d'actif réalisable, alors que ses exigibilités, répartition de l'exercice comprise, ne dépassaient pas 7,6 millions.

Faute de pouvoir employer ces disponibilités, le conseil proposera à une assemblée extraordinaire, convoquée pour le 25 novembre de rembourser la moitié du fonds social qui est de 15 millions. Chaque action de 250 fr. serait remboursée de 125 fr. et ensuite deux actions anciennes seraient échangées contre une nouvelle de 250 fr. Le capital, réduit à 7.500.000 fr., sera donc, après réalisation de d'opération, représenté par 30.000 actions.

Pratiquement, le remboursement, devrait être sans effet sur la répartition fixée l'an dernier à 70 fr. Les résultats connus des grands magasins permettent de penser que l'exercice 1932-33 n'aura pas été très inférieur au précédent. Au surplus, il existe un report antérieur de 7 millions 1/2 qui pourrait servir à régulariser la répartition. Au cours actuel de 800, ramené à 700 environ après remboursement, le rendement du titre est donc élevé et l'action convient au portefeuille en qualité de valeur d'appoint.

LA GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Journal des débats*, 28 novembre 1933)

L'assemblée extraordinaire tenue le 25 novembre a décidé d'effectuer un remboursement du capital de 125 fr..par action dont la valeur nominale se trouvera réduite à 125 francs, ramenant le capital social de 15 millions à 7.500.000 fr. Cette opération sera effectuée par prélèvement sur le montant de certains éléments d'actif, notamment sur les titres du portefeuille. Ce remboursement sera payable à compter du

15 décembre prochain, et les actions actuelles, seront échangées à raison de deux anciennes contre une nouvelle.

Il a été décidé, en outre, que l'exercice social partirait du 28 février au lieu du 31 août de chaque année, pour des raisons de convenance professionnelle.

LA GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Journal des débats*, 11 juillet 1934)

L'exercice clos le 28 février 1934, d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois, se solde par un bénéfice net de 5.013.432 fr. contre 5.467.509 fr. pour l'exercice au 31 août 1932, d'une durée normale de douze mois.

La régression des profits, compte tenu de la différence de durée des deux exercices, est de l'ordre de 40 %. La réduction du dividende sera du même ordre.

Le conseil proposera, en effet, à l'assemblée du 2 août, de répartir 120 fr. brut par action. Pour 1931-32, il avait été payé 70 fr. par titre. Mais, depuis lors, le capital a été ramené de 15 millions à 7,5 millions par remboursement de 125 fr. par action de 250 fr. et deux actions au nominal de 250 fr. Le nombre des titres à rémunérer n'est donc plus que de 30.000 au lieu de 60.000.

La répartition de 120 fr. par action exigera 3.600.000 fr., soit environ 4 millions avec les tantièmes. Elle permettra de doter largement les fonds de prévoyance et de maintenir intact le report antérieur qui est de 7,5 millions, soit le montant du capital.

L'action Grande Maison de Blanc se négocie à 950. A ce cours son rendement net ressort à environ 10 %.

Il semble que le traitement infligé au titre par la Bourse soit trop rigoureux si l'on tient compte de la situation financière de l'entreprise. Le capital de 7,5 millions est renforcé par 15 millions de réserves et de report à nouveau. Il existe en outre 1,4 million de provisions, et les 1,9 millions d'immobilisations sont calculés après des amortissements substantiels. D'autre part, la Société n'a que 1,9 million de dettes, alors que ses disponibilités s'élèvent à près de 12 millions et que l'actif réalisable atteint 15,6 millions.

L'action constitue, au cours actuel, une très bonne valeur d'appoint.

LA GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Journal des débats*, 4 août 1934)

L'assemblée du 2 août a approuvé les comptes de l'exercice au 28 février 1934 (analysés dans notre actualité du 11 juillet) et voté le dividende annoncé de 120 fr. brut, soit, net, 105 fr. 60 et 99 fr. 60 au nominatif, et 91 fr. 10 au porteur. Mise en paiement à dater du 3 août.

Le rapport du conseil rappelle la réduction du capital de 15 à 7,5 millions, à la suite du remboursement de 125 fr. par action effectué le 15 décembre 1933. Il constate, d'autre part, que la société a obtenu des résultats satisfaisants, malgré l'aggravation de la crise et malgré le poids excessif des charges fiscales : 6 millions d'impôts payés en 1933, alors que la somme nette distribuée aux actionnaires représente seulement 2.900.000 fr., dont il faut encore déduire l'impôt général sur le revenu.

GRANDE MAISON DE BLANC

(*Le Petit Bleu*, 8 mars 1935)

On peut dès maintenant affirmer que l'exercice clos le 28 février dernier fera apparaître des résultats plutôt supérieurs à ceux de l'exercice précédent, qui s'était soldé par un bénéfice de 5.013.432 francs. Les liquidités immédiates, en particulier, accusent une augmentation d'un million sur le chiffre de 11.981.469 francs qui figurait au dernier bilan. Dans la période si difficile que viennent de traverser les affaires en général et plus spécialement celles de cette nature, ces résultats sont remarquables. Ils témoignent d'une gestion aussi avisée en matière commerciale que prudente sur le terrain financier. Rappelons qu'il avait été distribué en 1934, pour un exercice de 18 mois, un dividende de 120 francs brut par action de 250 francs. Le cours de 735 auquel le titre se traite est dans ces conditions parfaitement justifié.

LA RÉORGANISATION DE PATHÉ-CINÉMA*
(*Le Journal des débats*, 14 mai 1935)

[...] la nécessité d'une réorganisation totale de l'affaire s'imposait. Nous apprenons qu'un groupe français important a décidé de l'entreprendre. M. Édouard Worms en a pris la tête. L'étude n'est pas terminée. Il convient donc de ne pas anticiper. [...]

À cet égard, les intentions du groupe ne peuvent être suspectées. Les méthodes qu'il a appliquées dans une affaire comme celle de la Grande Maison de Blanc — où le capital de 7,5 millions est renforcé par 15 millions de réserves, où il existe 1,4 million de provisions, et où les dettes ne se montent qu'à 1,9 million, alors que les disponibilités s'élèvent à près de 12 millions, l'actif réalisable étant de 15,6 millions, ne permettent pas d'en douter.

GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Journal des débats*, 10 juillet 1935)

Dans notre *Actualité* du 3 juillet, nous avons rendu compte des résultats de l'exercice clos le 28 février 1935 et annoncé que le conseil proposerait à l'assemblée du 26 juillet un dividende de 85 fr.

Le bilan fait apparaître une situation financière toujours excellente, en regard de 9 millions de créiteurs et de 1 million de provisions pour impôts, il existe 12,8 millions de disponibilités, 2,1 millions de débiteurs et 11,9 millions de stocks. Les immobilisations ont été ramenées de 1.900.000 à 925.000 fr. ; en regard, les fonds de prévoyance atteignent 7,5 millions ; il s'y ajoute 7,5 millions également de report bénéficiaire antérieur.

LA GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Journal des débats*, 30 juillet 1935)

L'assemblée du 26 juillet a approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 février 1934, analysés dans notre *Actualité* du 3 juillet et notre information du 10 juillet. Le dividende a été fixé à 85 fr., payable le 1^{er} août, à raison de 74 fr. 80, 69 fr. 70 et 64 fr. 60 au nominatif, suivant que les titres sont passibles de l'impôt de 12, 18 ou 24 % ; les actions au porteur recevront 60 fr. 50. La répartition absorbe, avec les tantièmes,

2.842.477 fr. sur un bénéfice net de 3.374.772 fr. ; le solde de 532.295 fr. a été affecté à l'amortissement des immobilisations, le report antérieur de 7 millions 500.000 francs demeurant ainsi intact.

Le rapport du conseil indique que, si les résultats bénéficiaires ont pu être maintenus à un niveau satisfaisant, la société le doit à un nouvel effort de réduction des frais généraux et à la modification de ses méthodes commerciales, modification imposée par les circonstances. Dans son allocution, le président a insisté sur le poids toujours croissant des charges fiscales et sur le caractère souvent déloyal d'une certaine concurrence.

GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Petit Bleu*, 11 août 1936)

GRANDE MAISON DE BLANC Les comptes de l'exercice au 29 février 1936, qui seront présentés à l'assemblée du 27 août, se soldent par un bénéfice net de 3.446.761 francs contre 3.374.772 francs, faisant avec le report antérieur (7.500.000 fr., inchangé) un total disponible de 10.946.761 francs contre 10.874.772 francs. Le conseil proposera de porter le dividende à 90 francs contre 85 francs par action.

Au bilan les fournisseurs figurent pour 1.768.493 francs contre 1.895.319 francs et constituent la seule éligibilité. En regard, les espèces en caisses, banques et reports passent de 12.822.682 francs à 15.910.323 fr. ; les clients débiteurs s'inscrivent pour 1 millions 968.787 contre 2.184.603 francs et les participations pour 67.400 francs (inchangé). Marchandises générales 9.698.486 contre 11 millions 893.479 francs.

Déduction faite des amortissements (9 millions 167.467 contre 8.635.171 francs), les immobilisations sont décomptées pour 392.972 francs contre 925.268 francs. Réserves : 7 millions 500.000 fr. (inchangé), chiffre égal au montant du capital ; provision pour impôts et dividendes, 1.105.250 francs contre 1.008.342 francs.

LA GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Journal des débats*, 29 août 1936)

Nous avons dit l'impression favorable qui résulte des comptes de l'exercice clos le 29 février 1936.

A l'assemblée d'hier, le président les a confirmés. Il en a fait ressortir l'importance. Le chiffre d'affaires reprend légèrement. La fermeté des cours, tant en ce qui touche les matières premières que les produits fabriqués, garantit d'une nouvelle dépréciation la valeur des stocks. Le conseil s'est attaché à conserver une trésorerie abondante.

Il faut rappeler que l'action cote 850, offrant un rendement brut supérieur à 10 % (net au porteur 7 3/4 environ). D'autre part, ce cours capitalise l'affaire à 25,5 millions, c'est-à-dire au montant des disponibilités et des marchandises et abstraction faite des immobilisations et du fonds de commerce. L'estimation boursière est donc très modérée.

LA GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Journal des débats*, 4 août 1937)

Comme il était prévu, le dividende va être porté de 90 à 100 francs par action. Les comptes au 28 février 1936, qui vont être soumis à l'assemblée ordinaire, convoquée pour le 20 août, se soldent par un bénéfice net de 4.163.622 fr. 60, contre 3.446.671 fr. 60 pour l'exercice précédent. Compte tenu du report à nouveau de 7.500.000 fr., le bénéfice disponible ressort cette année à 11.663.622 fr. 60, contre 10.946.761 fr. 60 pour 1936.

Au bilan, les immeubles et travaux immobiliers ne figurent plus que pour 1 franc, les espèces en caisses ou en banques sont supérieures de plus d'un million au chiffre de l'exercice précédent, ainsi que les marchandises générales d'à peu près 916.000 francs.

Au passif, les fournisseurs divers sont portés pour 2.697.117 fr. en 1937, contre 1 million 768.493 francs en 1936, ce qui s'explique par l'augmentation du montant des marchandises à l'actif.

Les réserves diverses s'élèvent à 7 millions 500.000 francs, chiffre égal à celui du capital social.

La situation financière est donc toujours remarquable. Les résultats ne le sont pas moins, puisque, en dépit de circonstances peu favorables, les bénéfices sont en progression et le dividende est majoré.

LA GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Journal des débats*, 25 avril 1938)

Bénéf et divid. comparables à ceux de l'ex. précédent.

(*Le Journal des débats*, 6 juillet 1938)

Les comptes de l'exercice au 28 février 1938 font apparaître un bénéfice net de 4.345.294 francs contre 4.163.622 francs, formant, avec le report antérieur un disponible de 11.845.294 fr contre 11.633.622 francs. Le conseil proposera à l'assemblée du 29 juillet de porter le dividende de 100 francs à 110 francs par action.

GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Temps*, 19 avril 1939)

Les résultats de l'exercice au 28 février se traduisent par un bénéfice voisin de celui réalisé en 1937-38, soit 4.345.294 francs. Le dividende sera vraisemblablement maintenu à 110 francs par action.

LA GRANDE MAISON DE BLANC.
(*Le Journal des débats*, 11 août 1939)

Les comptes de l'exercice clos le 28 février 1939 se soldent par un bénéfice net de 4 millions 589.904 francs contre 4.345.294 francs pour l'exercice précédent. Avec le report antérieur le total disponible s'élève à 12.389.904 francs contre 11.845.294 francs. Le conseil proposera, à l'assemblée ordinaire du 25 août, le maintien du dividende à 110 francs brut par action.

Le bilan montre toujours une situation très solide. A l'actif, les immobilisations sont totalement amorties. Les caisses, banques, reports, et fonds d'Etat se totalisent à 19.231.944 francs contre 17.887.609 francs. Le compte clientèle varient peu à 2.273.099 francs contre 2.328.151 francs. Le portefeuille-titres est toujours porté pour 1 franc. Les marchandises générales sont évaluées à 11.289.734 francs contre 11.055.062 francs.

Au passif, le capital est inchangé à 7.500.000 francs, ainsi que les réserves s'élevant à la même somme. Les provisions pour impôts se totalisent à 2.794.892 francs contre 2.277.869 francs. Les fournisseurs se chiffrent à 3 millions 686.356 francs contre 3.080.019 francs.

LA GRANDE MAISON DE BLANC.
(*Le Petit Bleu*, 29 août 1939)

L'assemblée du 25 août a approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 février 1939 se soldant par un bénéfice net de 4.589.904 francs contre 4.345.294 francs précédemment. Le dividende a été maintenu à 110 francs par action, soit net 74 fr, par action au porteur, payable à partir du 26 août.

Malgré une grande instabilité des conditions économiques et une augmentation sensible des charges fiscales, la Société a pu réaliser un bénéfice légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent. Ce résultat n'a été obtenu grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires : elle le doit aussi à l'activité de différents services,

Le président a formulé, pour l'exercice en cours, le même espoir. Il présente d'ailleurs à ce jour beaucoup d'analogie avec celui clos le 23 février dernier.

En ce qui concerne les réserves, leur éventuelle incorporation dans le capital, opération réalisée par de nombreuses sociétés, n'a pas échappé à l'attention du conseil.

Il envisage diverses solutions. Si l'une d'elles lui paraissait plus particulièrement d'intérêt, il n'hésiterait pas à convoquer une assemblée extraordinaire.

(*Le Journal des débats*, 22 novembre 1939)

La Grande Maison de Blanc envisage de procéder à un remboursement de 240 francs par action.

LES AVATARS DE LA GRANDE MAISON DE BLANC¹⁴
par Philippe Verheyde,
Les mauvais comptes de Vichy.
L'aryanisation des entreprises juives
(Perrin, 1999, 564 p.)

CIGMA > 27 % Grande maison de Blanc < Groupe Worms 26 %

Outre l'établissement principal situé boulevard des Capucines à Paris [+ place de l'Opéra], la GMB exploite quatre autres magasins de nouveautés spécialisés dans le commerce de luxe : Deauville, Cannes, Nice et Londres (les deux derniers sont

¹⁴ AN, AJ38 1512, dossier 44.

fermés depuis juin 1940). Les modèles sont conçus et confectionnés dans une demi-douzaine d'ateliers répartis des deux côtés de la ligne de démarcation. La firme, qui a généré un chiffre d'affaires 40 millions de francs pour l'exercice 1939/1940 (56 millions pour l'exercice précédent) et qui emploie 265 salariés, est dirigée par Édouard Worms et Marcel Bloch, auxquels se joignent quatre administrateurs : Samuels, Édouard Van Rood, Louis Jallès et Frédéric Lauber¹⁵.

Dès la parution du premier statut des Juifs, les administrateurs israélites démissionnent, laissant les commandes à Louis Jallès et Frédéric Lauber dont on nous affirme qu'ils représentent et surveillent les intérêts de Worms. Le capital, constitué de 92.000 titres de 250 F, est réparti en six groupes :

	actions
Cigma	24.450
Royale Madeleine	1.900
Groupe Worms	
Marcel Bloch :	2.205
Alex Salomons :	1.478
Sam-Louis Samuels :	674
Édouard Worms :	9.016
Pierre et Marc Worms :	2.340
Actionnaires suspects	12.926
Actionnaires connus	5.091
Actions au porteur	31.920

Le nouveau président, Frédéric Lauber, entreprend des négociations pour aryaniser le paquet de titres détenus par les actionnaires juifs. Cette initiative rencontre la méfiance de l'AP qui déclare qu'il lui apparaît « nettement évident que l'aryanisation, tant de la Direction que des capitaux, n'est que fictive, des hommes de paille, des amis ou des serviteurs de M. Worms acceptent actuellement de figurer en ses nom et place, quitte à reconnaître son influence ou même sa gérance aussitôt qu'il le voudra¹⁶ ». Il ajoute plus loin qu'il ne pourra souscrire à l'aryanisation définitive que lorsqu'il aura trouvé lui-même les acquéreurs et lorsque, après plusieurs mois de gestion, il aura la certitude « que les directeurs actuels abandonnent l'espoir de voir revenir M. Worms et se décident à ne servir que les intérêts de la société¹⁷ ».

¹⁵ Frédéric Lauber : né le 22 novembre 1877 à Roanne (Loire). Fils de Caroline Joséphine Lauber, native de Colmar, et de père inconnu. Ingénieur ECP. Capitaine d'artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 24 août 1921 (min. Guerre) : 23 ans de services militaires, 4 campagnes, 3 citations pendant la guerre. Ingénieur en chef de Rizeries d'Extrême-Orient et président de la Rizerie Tong-Wo à Cholon, président de la SCAMA (garage Ford) à Saïgon et de la Société agricole de Djamour (caféiers)(1928). Membre de la Société des études indochinoises. Il poursuit sa carrière en France au sein du groupe Édouard-Raphaël Worms : administrateur de Félix Potin, de Pathé-Cinéma et de la Grande Maison de blanc. Décédé le 22 novembre 1964 à Paris (16^e).

¹⁶ Idem, note sur le groupe, pièces 62 à 66, mesures pour aryaniser.

¹⁷ Idem.

On ne sait quel rôle exact joue l'AP dans la recherche de nouveaux acquéreurs, toujours est-il que Michel Dassonville se porte acquéreur des 15.713 actions du groupe Worms au prix de 500 F le titre. Peu après, en juin 1941, lors de la conclusion des accords pour la cession de Cigma, le groupe Dassonville acquiert la participation que celle-ci détenait dans la GMB. Si ce dernier n'est pas majoritaire dans le capital de la GMB, il en détient cependant dorénavant près de 46 % (42.063 actions), ce qui lui confère le contrôle de l'affaire.

GRANDE MAISON DE BLANC
(*Le Journal*, 19 juillet 1943)

Les comptes de l'exercice clos le 28 février 1943, se soldant par un bénéfice net de 3.033.640 francs contre 2.533.905 francs pour l'exercice précédent, ont été approuvés par l'assemblée ordinaire du 13 juillet. Le dividende a été fixé à 30 francs brut par action : il sera mis en paiement, à partir du 1^{er} septembre, à raison de 21 francs net au nominatif et de 18 francs au porteur.

1953 : absorption par Boka-Nouveautés/Dralux (Bokanowski) qui prend le nom de GMB.

La Grande Maison de Blanc
(*L'Information financière, économique et politique*, 7 novembre 1953)

L'assemblée générale ordinaire du 6 novembre a approuvé les comptes de l'exercice 1952-1953 et a adopté la répartition des bénéfices proposée par le conseil, lesquels s'élèvent, au titre de l'exercice 1952-1953, à 62.634.086 francs. Elle a voté un dividende de 300 fr. net par action regroupée de 2.500 fr. nominal et de 240 fr. net par action non regroupée de 2.000 fr. Ce dividende sera payable à partir du 23 novembre 1953.

L'assemblée extraordinaire qui a suivi a autorisé la fusion de la société avec la société Boka-Nouveautés et a accepté, sous la condition suspensive de l'accomplissement des formalités légales, l'apport fait à la société Boka-Nouveautés de tout son actif, avec les résultats de l'exploitation depuis le 1^{er} mars 1953, à charge par cette société d'acquitter son passif, et moyennant l'attribution à la société La Grande Maison de Blanc de 73.600 actions de 2.500 francs nominal, entièrement libérées, à créer sur la Société Boka-Nouveautés, qui devra changer sa dénomination sociale en celle de La Grande Maison de Blanc.

Les actions ainsi créées seront immédiatement réparties entre les actionnaires de La Grande Maison de Blanc, à raison d'une action de la société Boka-Nouveautés de 2.500 francs nominal pour une action de la société La Grande Maison de Blanc de 2.500 francs nominal. -

Le président, en réponse à un actionnaire, a précisé que la fusion aura pour effet d'adjoindre à l'activité actuelle de La Grande Maison de Blanc, qui sera maintenue, le contrôle d'un portefeuille de magasins en province (28 magasins) et une activité de commissionnaires en marchandises.

LA GRANDE MAISON DE BLANC
(L'Information financière, économique et politique, 2 juillet 1954)

Dans le rapport qu'il présentera à l'assemblée du 30 juillet, le conseil rappelle que l'exercice 1953-54 a été marqué par la fusion Grande Maison de Blanc-Boka Nouveautés par absorption de la première société par la seconde.

À la suite de cette fusion, l'activité sociale comprend : 1° l'exploitation directe du magasin « La Grande Maison de Blanc » à Paris et de ses succursales de Nice, Cannes et Deauville, et du département « commissionnaire en marchandises » qui assure les achats d'une centaine de magasins totalisant un chiffre d'affaires annuel de 6 milliards de francs, uniquement en articles textiles ; 2° le contrôle des Sociétés filiales dont la liste précédente est augmentée des participations prises dans les Sociétés Dralux S.A. et Nouveaux Magasins d'Évreux, ainsi que des Sociétés « SO. PAR. CO. TEX. » et « Ateliers et Blanchisserie », filiales de l'ancienne Société « Grande Maison de Blanc ». D'autre part, il a été confié respectivement aux filiales « Boka Méditerranée » (anciennement Boka Hyères) et « Boka Tissus » (Anciennement Boka Lille) l'exploitation des magasins de Toulon et de Paris, rue du Quatre-Septembre.

GRANDE MAISON DE BLANC
Desfossés 1956/2145

S.A., 1910 [correspond à la création de Dralux].

Siège social : Paris, bd des Capucines, 6.

Cohen (Élie), 2145 (pdg Grande Maison de blanc).

Bloch (Marcel)[À distinguer de ses homonymes contemporains : Marcel Bloch, de la Banque transatlantique, décédé en 1932 ; et l'avionneur Marcel Bloch (futur Dassault)], 2145 (v.-pdt Grande Maison de blanc).

Brouard (Lucien)[Le Havre, 1894-Auxerre, 1973][Fils de Félix, banquier. Marié à Madeleine Adam. Dir central BNCI], 240 (BNCI-OI), 1838 (Sucrieries coloniales), 2145 (Grande Maison de blanc).

Colombier (J.) (ép. Yvonne Dupont > 2 fils ép. 2 Prouvost), 2143 (Orosdi-Back), 2145 (Grande Maison de blanc).

Colombier (Ludovic)[pdg Éts Colombier, Armentières], 135 (Bq Dupont), 2143 (pdg Orosdi-Back), 2145 (Grande Maison de blanc).

Couchet (G.)^[0/00], 2143 (Orosdi-Back), 2145 (Grande Maison de blanc).

Desallais (Guy)^[0/], 2145 (Grande Maison de blanc).

Dumayet (J.)^[0/], 2145 (Grande Maison de blanc).

Lehideux (Robert), 192 (co-gérant Bq Lehideux*), 524 (Artois), 1735 (SEA-MC), 2145 (Grande Maison de blanc). [sachant que Ph. Lehideux > Orosdi-Back]

Mottet (L.)^[0/], 2145 (Grande Maison de blanc).

Pérusat (P.)^[0/], 2145 (Grande Maison de blanc).

Estève (H.), 53 (comm. cptes Phénix-Incendie), 67 (comm. cptes Phénix-Acc.), 718 (comm. cptes Prod. chim.+raff. Berre), 865 (comm. cptes Nord-Lorraine), 1241 (comm. cptes SAFT), 1285 (comm. cptes CGE), 1298 (comm. cptes Parisienne d'air comprimé), 1299 (comm. cptes SUDAC), 2145 (comm. cptes Grande Maison de blanc).

Israël (Robert), 1055 (comm. cptes suppl. Testut), 1826 (comm. cptes Caoutch. manufacturé Dynamic), 2133 (comm. cptes Paris-France), 2138 (comm. cptes Éts L. Leville), 2145 (comm. cptes Grande Maison de blanc).

Chardonnet (Léo), 2145 (comm. cptes suppl. Grande Maison de blanc).

Exploitation de « La Grande Maison de Blanc » à Paris, place de l'Opéra, avec succursales à Cannes, Nice et Deauville-sur-Mer ; ateliers à Paris et à Cluis (Indre).

PARTICIPATIONS : Boka-Montpellier, Boka-Tissus (15, rue du 4-Septembre à Paris), Boka-Méditerranée (Toulon), Grands Magasins « Au Gaspillage » (Le Havre et Auray), Boka-Morbihan (Vannes et Locminé), Boka-Cannes, « Galeries Utyl » (Strasbourg), « Carha » (Cherbourg et Morlaix), Boka-Grenoble, [Nouveautés du Poitou \(Poitiers\)](#), [La Rochelle Textiles](#), Nouveautés du Limousin (Limoges), Roubaix Nord Textiles, Nouveaux Magasins du Doubs (Montbéliard), [Angoulême Textiles](#), Pierre-Marie (Caen), Damadis

(Marseille), Quimper Textiles, Nouveaux Magasins du Finistère (Brest), Besançon Textiles, Nouveaux Magasins de Bretagne (Rennes), Nouveautés du Loiret (Orléans), Nouveautés de Picardie (Amiens), Nouveaux Magasins d'Évreux « Separcotex », « Dralux S.A. », « Ateliers et Blanchisserie ».

CAPITAL SOCIAL. — Le capital social est actuellement de 868.000.000 de francs, divisé en 347.200 actions de 2.500 francs.

À l'origine le capital était de 1.090.000 fr. il a été porté en 1913 à 1.800.000 fr. ; en 1919 à 4 millions 500.000 fr.; en mai 1920, à 9.000.000 de fr. ; en novembre 1920, à 15.000.000 de fr. ; en février 1928, à 30.000.000 de fr.; réduit en 1938 à 25.000.000 fr. par l'annulation de 10.000 actions ; a été porté en 1948, à 50.000.000 de fr. par l'émission au pair de 50.000 actions de 500 fr. ; porté en 1949, à 75.000.000 fr. par l'élévation du nominal de 500 fr. à 750 fr. Regroupement en actions de 2.500 fr. à partir du 15 octobre 1951. **Porté en février 1953**, à 225.000.000 fr. par émission au pair de 60.000 actions nouvelles de 2.500 fr. (2 pour 1), puis à 250.000.000 par création de 10.000 actions d'apports (**apport-fusion Centrale d'Achats Dralux**).

L'absorption par apport-fusion de l'ancienne société « La Grande Maison de Blanc » (société anonyme au capital de 184.000.000 de fr.) a été rendue définitive le 24 novembre 1953, moyennant l'attribution d'une action nouvelle « Boka-Nouveautés » pour une action ancienne « La Grande Maison de Blanc » de même nominal. Capital ainsi porté à 6 434.000.000 de fr.

Le regroupement des actions de l'ancienne société « La Grande Maison de Blanc » a commencé le 3 mars 1952, les actions anciennes de 2.000 fr. étant regroupées en action de 2.500 fr. Porté en février 1954 à 868 millions par émission à 2.600 fr. de 173.600 actions (1 pour 1).

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Divid. et tantièmes
1945-46	2.486	1.612
1946-47	2.075	1.572
1947-48	4.750	2.826
1948-49	5.303	3.254
1949-50	461	—
1950-52 (19 mois)	14.560	15.966
1952-53	106.414	74.039
1953-54	37.787	35.900
1954-55 (30/9)	15.383	136.314

WW 1979 :

CHIPOT (Roger, Henri)... 1 enf. : Catherine, de son 1^{er} mariage [avec Geneviève Boisdé, fille de Raymond, de la Féd. nat. de l'habillement]., ... administrateur de la Grande Maison de Blanc (depuis 1961), directeur général du groupe Cofran* (1957-1969)... délégué général et commissaire général du Premier Festival de l'élégance et des textiles (1958),

WWE 1967 :

COLOMBIER Ludovic Emest. Industriel. Né à Lille, le 16.8.1888. F : de Louis, dustr., et de Marie van der Grinten. M. le 18.7. 1912, à Armentières, avec Magdeleine Lambert. Enf. : Geneviève, Francis, Élisabeth, Paulette et Ludovic. Ét. : Univ. Lille, Armentières, Coll. ecclésiastique, Coll. jésuites à Boulogne-s/mer. Gr. univ. : lic. en droit. Carr. : industr., prés. et adm. Éts Colombier. Décor. : ch. O. nat. Légion d'hon. A. priv. : 40, rue de Béthune, Armentières et Villa « Maria », bd Prince-Rainier, Monte-Carlo, principauté de Monaco.

WW 1979 :

COLOMBIER (Francis), industriel. Né le 23 sept. 1914 à Armentières (Nord). Fils de Ludovic Colombier, industriel, et de Mme, née Magdeleine Lambert. Mar. le 6 juillet

1939 à Mlle Francine Dupleix (3 enf. : Antoine, Catherine [Mme Michel Vandermersch], Yves). Études : Collège Saint-Jude à Armentières, Institut technique de Roubaix. Dipl. : Ingénieur textile. Carr. : administrateur puis président-directeur général (jusqu'en 1972) des Colombier (tissage, filature de lin et teinturerie), puis directeur général adjoint (depuis 1972) des Éts Hacot et Colombier, administrateur, puis administrateur-directeur général adjoint (depuis 1972) de la Grande Maison de Blanc, administrateur de la Société générale d'exploitation de drugstores. Décor. : chevalier de l'ordre national du Mérite. Sport : golf. Adr. : prof., 28, rue Bayan, 59280 Armentières ; privée, 29, rue Denis-Papin, 59280 Armentières.

WW 1979 :

COLOMBIER (Ludovic), industriel. Né le 14 oct. 1922 à Armentières (Nord). Fils de Ludovic Colombier, industriel, et de Mme, née Magdeleine Lambert. Mar. le 23 avril 1947 à Mlle Nicole Crouan (4 enf. : Louis-Nicolas, Joséphine [Mme Patrice Lammens de Moesbroeck], François, Adeline [Mme Philippe Corman]). Études : Collège des Jésuites à Boulogne-sur-Mer. Carr. : président-directeur général de la Grande Maison de Blanc (depuis 1961) et de la Société générale d'exploitation des drugstores (depuis 1967), administrateur de la Société Hacot et Colombier Réunis. Sports : chasse, tennis, membre du Rotary-Club d'Armentières. Adr. prof., 6, bd des Capucines, 75009 Paris et 22, rue du 11-Novembre 59930 La Chapelle-d'Armentières ; privée, villa Clos Fleuri, 62520 Le Touquet-Paris-Plage.

WWE 1967 :

PAULIN Marius Auguste Henri. Directeur de sociétés. Né à Saint-Étienne-du-Rouvray, le 6.10.1911. F. : d'Henri, directeur commercial, et de Louise Valette. M. : le 9.10.1934, à Bordeaux, avec Marcelle Renard. Enf. : Monique et Michel. Ét. : Coll. moderne et Montgolfier Bordeaux. Carr. : stagiaire et chef des services comm. de diff. entreprises de magasins à succursales multiples et gr. magasins fr., 1930-1940 dir. de succursale, 1942-1959 fond. dir. du Groupement d'achat des Gr. Magasins ind. [Gagmi], dir. gén. Centre d'ét. des Magasins ind., adm. Soc. centrale d'achats des spécialistes de l'habillement et de la nouveauté 1961 v.-prés.-dir. gén. Grande Maison de Blanc, prés.-dir. gén. Soc. Dralux S.A., prés.-dir. gén. Soc. d'exploitation de Drugstores, cons. comm. ext. de la Fr. P.i. : rapport pour le Conseil sup. du comm. sur la fiscalité et le crédit dans le comm. de détail, rapport sur les comm. non alimentaires pour le Commissariat gén. au Plan, participation au rapport de la Mission fr. aux É.-U. pour la formation des chefs d'entreprises et des cadres du comm. dans les univ., les éc. et les entreprises. Décor. : Ch. O. nat. Légion d'hon., Off. O. Mérite comm. A. priv. : 121, av. de Wagram, Paris ; prof. : 8, bd des Capucines, Paris, France.

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978 :

GRANDE MAISON DE BLANC (LA)
6, boulevard des Capucines, 75009 PARIS

ACTIONNAIRES

COLOMBIER (ÉTABLISSEMENTS) 62,50
détenue par Colombier (famille) 100

PARTICIPATIONS

	Ambi (Nouveaux magasins)	98,50
Arles (la Nouvelle maison d')	75,15	
Blois Textiles	86,00	
Boka Méditerranée	27 ,93	

Boka Montpellier	52,36	
Bordeaux (Nouveaux magasins de)		17,01
Caien (Société textile de)	89,00	
Dralux S.A.	76,40	
Fouchereaux et Cie	58,00	
Genin et Cie (René)	15,96	
Kuhn (la Maison textile F.X.)		65,22
Langon textiles	59,00	
Lorraine (Sté textile de)	87,47	
Marne (Nouveaux magasins de la)		96,00
Paul (Maison)	54,53	
Perpignan Textiles	88,37	
Picardie (Nouveautés de)	99	
Printania (Nîmes)	92,46	
Sarry (Éts A.)	32,00	
SGED (Sté gén. expl. Drugstores)		49,98

Disparition de l'enseigne au milieu des années 1980.

Rachat de GMB par Valimob, filiale d'Acmer*
(UAP par la Banque Worms)
13 février 1992

La Grande Maison de Blanc est une S.A. au capital de F12.152.000 ayant son siège social 7, bd des Capucines, Paris 2^e. [...]

Les 486.080 actions nominatives de F 25 de nominal composant le capital de la société La Grande Maison de Blanc sont négociées sur le Marché hors-cote de la Bourse de Paris. Les actions nominatives au nom du même actionnaire depuis plus de deux ans donnent droit de vote double. Le nombre des droits de vote est de 822.644.

La société La Grande Maison de Blanc a pour activité la gestion d'un patrimoine immobilier détenu directement ou indirectement.

À Paris, elle est notamment propriétaire de 4.295 m² de surfaces commerciales.

En région parisienne, elle possède des locaux commerciaux où d'activité totalisant 16.671 m².

En province, 6 emplacements commerciaux totalisent 4.500 m².

Pour l'exercice clos le 31.10.1991 dont les comptes n'ont pas encore été certifiés par les commissaires aux comptes, La Grande Maison de Blanc a perçu 21,1 MF de loyers, contre 19,6 MF pour l'exercice précédent (données consolidées).

Le résultat net consolidé, part du groupe, pour l'exercice 1990/1991 est de 11,7 MF à comparer à 13,1 MF pour l'exercice 1989/1990 ; les capitaux propres au 31/10/1991 s'élèvent à 103,5 MF.

Les principaux actionnaires sont :

	Capital	Droits de vote
— Finecol	67,38 %	79,63 %
— Sté de participation de Bourgogne	7,88 %	4,66 %

B. — La société Finecol

La société Finecol est une société anonyme au capital de fr. 6.764.400, ayant son siège social à Paris, 7, bd des Capucines, 75002 Paris. Elle était contrôlée à hauteur de 99,99 % par Monsieur Ludovic Colombier.

L'actif de cette société est constitué par 327.535 actions La Grande Maison de Blanc
et par une trésorerie nette de l'ordre de fr. 400.000.
